

Pic de la Soucarrane



Une randonnée proposée par Thom

Randonnée pédestre d'une journée vous amenant à près de 3000m et vous offrant une vue splendide sur les Pyrénées Françaises et Espagnoles. Début de la randonnée en vallée à 1926m pour monter progressivement jusqu'au pic à 2902m. Prévoir la journée avec pique-nique sur les berges de l'étang de la Soucarrane très agréable par beau temps.

Attention, certains passages en crêtes, ne sont pas à recommander aux personnes sujettes au vertige

Durée :	7h30	Difficulté :	Difficile
Distance :	15.63km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	1270m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	1268m	Régions :	Pyrénées, Pyrénées centrales
Point haut :	2869m	Commune :	Auzat (09220)
Point bas :	1621m		



Description

Garez votre voiture au parking de l'Orris du Carla après l'étang de Soulcem.

(D/A) De là suivre la piste qui part vers le Sud puis traverser le ruisseau grâce à la passerelle sur votre droite et continuer en longeant la cascade qui représente le verrou de la Jasse de Labinas. Atteindre ensuite une magnifique zone de pastoralisme Le "Pla de Soulcem" (1820m) d'où le nom du ruisseau et de l'étang.

(1) Rester rive gauche du ruisseau. Passer devant l'Orri des Estrets et rejoindre un nouveau carrefour de sentiers.

Prendre celui de droite et par une pente assez raide au début, puis plus aisée rejoindre l'Orri de Soucarrane et l'Étang de la Soucarrane. Le contourner par le Sud.

(2) Suivre ensuite le balisage Jaune pour atteindre le Port du Bouet et sa croix frontière.

(3) Partir Nord Ouest sur la crête frontière pour parvenir au sommet du Pic de la Soucarrane.

(4) Profiter de la vue offerte par ce sommet frontière, vue magnifique sur de nombreux sommets et lacs.

Entamer la descente par le même itinéraire jusqu'à l'Étang de Soucarrane.

(2) Contourner par l'Ouest puis par le Nord le lac, poursuivre pour parvenir à l'Étang de Roumazet.

(5) Entreprendre la délicate descente vers le Pla de Soulcem pour rejoindre le carrefour de l'aller.

(1) Reprendre à gauche le trajet aller pour rejoindre le parking **(D/A)**.

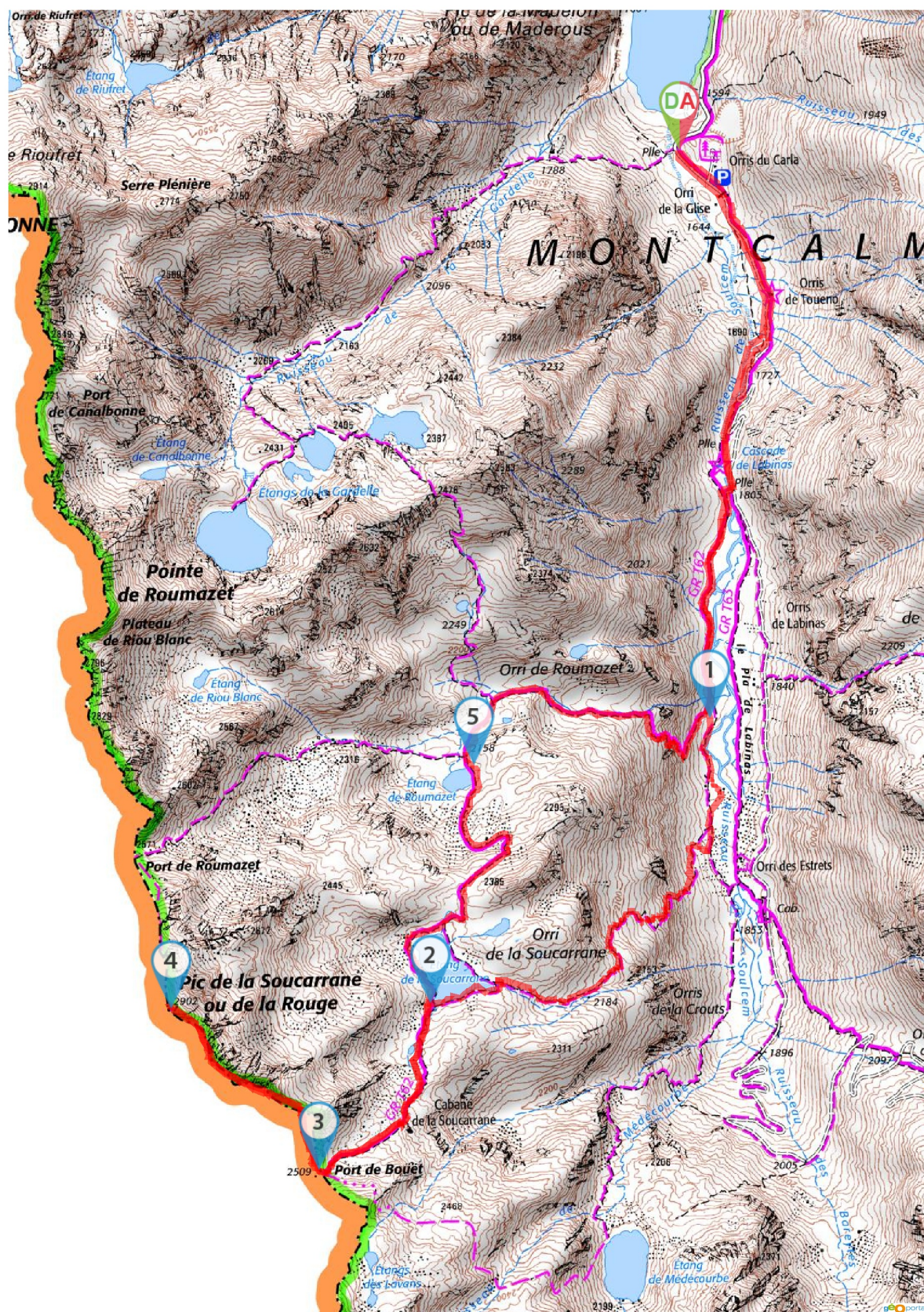
Points de passages

- D/A Orris de Carla**
N 42.657404° / E 1.446699° - alt. 1621m - km 0
- 1 Pla de Soulcem**
N 42.635923° / E 1.448287° - alt. 1825m - km 2.73
- 2 Étang de la Soucarrane**
N 42.625109° / E 1.43391° - alt. 2309m - km 5.5
- 3 Port du Bouet**
N 42.618809° / E 1.428181° - alt. 2515m - km 6.55
- 4 Pic de la Soucarrane**
N 42.624903° / E 1.420585° - alt. 2867m - km 7.56
- 5 Étang de Roumazet**
N 42.634139° / E 1.436163° - alt. 2174m - km 11.31
- D/A Orris de Carla**
N 42.657223° / E 1.446495° - alt. 1623m - km 15.63

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-pic-de-la-soucarrane-2902m/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

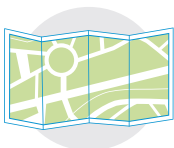
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.